



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2834
25 novembre 2022
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Coupe du monde La pourriture du capitalisme en direct



GETTY

**Crise, inflation...
Conditions
de vie
en chute libre**

Pages 6, 11, 12

**Grande-Bretagne
Budget de combat
contre les
travailleurs**

Page 10

**Immigration
Démagogues
xénophobes
à l'œuvre**

Page 5

Leur société

- Assurance chômage: malheur aux vieux travailleurs! 3
- Coupures d'électricité: la vague de froid aura bon dos 3
- Violences faites aux femmes: des manifestations fournies 3
- Budget de la Sécurité sociale: misère, lutte de classe et 49,3 4
- Fil rouge 4
- Immigration: démagogues xénophobes à l'œuvre 5
- Ignominies gouvernementales et politiciennes 5
- Restos du cœur: de plus en plus de demandeurs 6
- Quartiers populaires: la pauvreté s'aggrave 6
- Pénuries d'antibiotiques: la santé malade du profit 7
- Sécurité alimentaire: mise à mal par les économies 7
- LP Louis-Loucheur - Roubaix: retour de la tuberculose 7
- Communes: asphyxiées par l'inflation 11
- Tribunaux: justice au rabais 11
- Lycées: pour qui sonne le glagla 11
- Logement: une loi qui menace les locataires 12
- Transports d'Île-de-France: la dégradation 12
- HLM de la Loire: lourdes charges pour les locataires 12

Dans le monde

- Russie-Ukraine: « faible probabilité de victoire » et pressions américaines 8
- Sanctions occidentales et récession 8
- Iran: la révolte s'enracine 9
- Turquie: Erdogan bombarde les Kurdes 9
- Grande-Bretagne: un budget de combat contre les travailleurs 10
- Pour une riposte à la hauteur des attaques 10
- Cop 27: un pas de plus... vers la Cop 28 16
- Journée Unicef: pour les enfants, des mots 16
- Migrants: l'Europe forteresse, ses quotas, ses camps... 16

Dans les entreprises

- ATS-Marle - Alès 13
- Heineken - Schiltigheim 13
- Durisotti - Sallaumines 13
- Stellantis - Douvrin 13
- Hôpital Trousseau - Paris 14
- HFME - Lyon 14
- CHU de Nantes 14
- Téléphonie 14
- La Poste - Bordeaux 15
- Orange 15

Coupe du monde: le capitalisme jusqu'à la caricature

Le capitalisme a fait du sport, et du football en particulier, une affaire de gros sous. Les clubs, les sponsors, et même les joueurs, brassent des millions. Chaque compétition planétaire met en jeu des milliards, qui atterrissent dans les caisses des bétonneurs, des équipementiers, des chaînes de télévision, des publicitaires, des hôteliers, etc.

Tout cela est connu depuis longtemps. Mais le fait que le Mondial se déroule cette année au Qatar a poussé cette logique capitaliste jusqu'à des sommets de grossièreté et d'absurdité.

Le Qatar est une création de l'impérialisme britannique. Ses frontières furent fixées au milieu des années 1930, après la découverte des premiers champs pétroliers. Elles ont été dessinées pour assurer la mainmise des compagnies pétrolières occidentales sur les hydrocarbures de la région.

Les clés de ce puits de milliards furent alors confiées au clan des al-Thani, dynastie toujours au pouvoir. Les pétroliers comme Total continuent d'en profiter et la famille princière est désormais à la tête d'un fonds de plus de 400 milliards d'euros,

Alors, attribuer la Coupe au Qatar était la garantie du jackpot pour la FIFA et pour tous les capitalistes à l'affût de bons coups. Et ce n'est pas pour rien que Sarkozy et Platini ont pesé pour que la Coupe lui soit attribuée plutôt qu'aux États-Unis!

Pour la bourgeoisie française, dont le Qatar est un partenaire de premier plan, c'était même l'idéal. Le deal entre la France et le Qatar comprenait l'achat à Dassault d'avions Rafale pour plus de six milliards d'euros.

Mais l'affaire offrait aussi des opportunités en or pour Vinci, Eiffage, Bouygues, Saint-Gobain, Accor ou Thales. Et ils n'ont pas été déçus, parce que le Qatar a mis le paquet. Il aurait dépensé 220 milliards d'euros, quand la Coupe du monde en Russie en aurait coûté 14.

L'émirat a fait surgir des sables du désert des routes, une nouvelle ville et sept magnifiques stades, qui ne serviront sans doute plus à rien après la compétition. Et, comme il n'a pas les capacités hôtelières pour accueillir l'ensemble des supporters, il a prévu un pont aérien quotidien avec le Koweït et Abou Dhabi.

Au moment où les dirigeants du monde entier appellent les peuples à faire des sacrifices pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et à

l'heure où le monde s'enfoncé dans la guerre, la crise climatique et dans la famine pour certains pays, tout cela est absurde et révoltant.

« Il fallait donner la Coupe au monde arabe », se justifie la FIFA. Quelle blague! La FIFA n'a fait de fleur à personne.

Elle a vendu la Coupe à une pétromonarchie où les besoins et le train de vie des 350 000 citoyens qataris sont assurés par deux millions de travailleurs étrangers, venus d'Inde, du Népal, du Bangladesh ou des Philippines.

Quant au Qatar, il se fiche bien des populations du monde arabe! Pour le clan de l'émir al-Thani, les Égyptiens, les Syriens, les Irakiens ou les Soudanais sont avant tout de la chair à exploiter. Il règne aussi d'une main de fer sur les habitants de son propre pays, en s'appuyant sur une pratique rigoriste de l'islam pour opprimer les femmes et persécuter les homosexuels.

Et, comme toujours, ce sont les travailleurs et les plus pauvres d'entre eux qui subissent la dictature la plus féroce. Au Qatar, les ouvriers qui construisent ce paradis pour princes et membres de la jet-set sont privés de droits. Leurs conditions de travail illustrent ce qu'est l'esclavage salarié, au sens premier du terme.

Endettés et menacés d'être expulsés à la moindre protestation, les ouvriers sont forcés de travailler sous des températures supérieures à 40 degrés, parfois 12 heures par jour, sept jours sur sept, parfois avec eau et nourriture rationnées. Tout cela pour toucher 200 à 300 euros par mois, quand leur patron ne disparaît pas dans le désert au moment de verser la paye tant attendue!

D'après une enquête du journal *The Guardian*, plus de 6 500 ouvriers seraient morts au Qatar lors des dix dernières années, quand celui-ci ne reconnaît que trois accidents du travail! Ces ouvriers népalais, indiens ou égyptiens ont été victimes non seulement d'un droit du travail moyenâgeux qui enchaîne l'ouvrier à son patron, mais aussi de la rapacité des capitalistes bien de chez nous.

Le foot, les joueurs et les supporters ne sont pour rien dans toutes ces horreurs. Ce sont les profits de Vinci, de Bouygues, de Thales ou Alstom qui sont rouges du sang des ouvriers morts sur ces chantiers. Le capitalisme « est né suant le sang et la boue par tous ses pores », écrivait Karl Marx. La façon dont est organisée cette Coupe du monde montre que c'est toujours le cas.

Nathalie Arthaud



FAUGERE L'ÉQUIPE

Assurance chômage: **malheur aux vieux travailleurs!**

Visés comme tous par le recul de l'âge de départ en retraite, les travailleurs les plus âgés vont aussi l'être par la réforme de l'Assurance chômage.

Le 21 novembre, le ministre du Travail en a fait connaître les détails scandaleux devant les représentants des patrons et des syndicats.

À partir du 1^{er} février prochain, la durée d'indemnisation des travailleurs sans emploi, inscrits à Pôle emploi, va ainsi baisser de 25%. Sous quel prétexte le gouvernement taille-t-il ainsi dans des allocations déjà souvent insuffisantes pour vivre dignement? C'est que selon lui la conjoncture du marché du travail, contrairement aux apparences, serait bonne! Le taux officiel du chômage est donné à 7,3% au troisième trimestre 2022, et c'est cela qui, pour les gouvernants, serait une bonne conjoncture.

Le ciel du chômage restant selon eux serein, les diverses classes d'âge des chômeurs devraient perdre un quart de leurs mois d'indemnisation, pour être mieux incités à reprendre un emploi.

Ce changement de la durée d'indemnisation pourrait toucher plus de 300 000 travailleurs. Parmi tous les sans-emploi nouvellement inscrits, qui seront frappés par cette mesure, les plus touchés seront les chômeurs de plus de 55 ans qui, au lieu de pouvoir prétendre à trois ans d'indemnisation, seront limités à deux ans et trois mois. Or on compte actuellement, selon les statistiques officielles, 1,5 million de chômeurs de plus de 50 ans. Ce sont ceux qui, vu leur âge et leur salaire, sont éjectés sans état d'âme par les employeurs. La mesure sera d'autant plus violente que la réforme des retraites les contraindra à rester jusqu'à 64 voire 65 ans... au chômage. C'est à la fois les précipiter vers les minima sociaux, s'ils y ont droit, et

les condamner à toucher, au bout du compte, une pension de retraite amputée, puisqu'un salarié sur deux arrive à la retraite en passant par la case Pôle emploi.

Plébiscitée par le grand patronat, la réforme va surtout permettre à la caisse de l'Unédic d'économiser quatre milliards d'euros et de résorber ainsi une partie de son déficit. Mais ce déficit est uniquement comptable puisque lié au retard dans le versement des cotisations patronales et aux multiples exonérations qui ont été consenties aux employeurs.

« Dans la période que nous connaissons, dix-huit mois pour trouver un travail, c'est suffisant. », commentait le porte-parole du gouvernement, Olivier Véran, sur CNews. Mais la période que nous connaissons, celle des attaques croissantes contre le monde du travail, peut aussi voir grandir la colère de ceux que ce mépris révolte.

Viviane Lafont



Coupures d'électricité: **la vague de froid aura bon dos**

Selon RTE, l'entreprise gestionnaire du réseau électrique en France, des coupures d'électricité pourraient être pratiquées en janvier en cas de vague de froid.

Elles auraient lieu par tranches de deux heures, entre 8h et 13h le matin et entre 18h et 20h le soir, et seraient tournantes, affectant un département puis un autre, touchant à chaque fois environ 200 000 ménages.

Le gouvernement, qui a confirmé ces annonces, voit sans doute là un moyen de mettre en condition la population. Ces menaces de coupures s'intègrent dans sa propagande sur la nécessité d'économiser l'énergie, d'accepter les pénuries et surtout des hausses de tarifs. Si des personnes se retrouvent dans le noir et sans chauffage, il en attribuera la faute à tous ceux qui n'auront pas été assez sobres, alors qu'ils auront été prévenus. À l'inverse, si l'hiver se déroule sans coupure, il pourra dire qu'il a bien géré son affaire.

RTE a aussi osé faire retomber la responsabilité de la mise à l'arrêt de certaines centrales, dont la production va manquer, sur le dos des grévistes qui se sont battus pour des augmentations de salaire en septembre et octobre. Mais en réalité ni eux, ni la consommation des particuliers, ni la météo ne seront responsables des éventuelles coupures. Elles seront la conséquence du manque considérable de maintenance et d'entretien du parc nucléaire, dont EDF et l'État portent la responsabilité. Fin octobre, sur un total de 56 réacteurs nucléaires, une trentaine étaient à l'arrêt: un peu plus de la moitié pour de l'entretien et des visites décennales planifiées, mais douze pour des problèmes bien plus graves, dits de « corrosions sous contraintes ». Selon le président de l'Autorité de sûreté nucléaire, organisme chargé de la sécurité de ces centrales, EDF a fait montre d'un défaut d'anticipation en ne prévoyant pas les marges

minimales de production d'électricité pour faire face à un éventuel problème de sûreté comme celui-ci.

Ces problèmes de corrosion ne touchent pas les réacteurs les plus anciens, mais au contraire les plus récents et les plus puissants. Selon cet expert, il s'agit d'un problème inédit et sérieux, et « dont les réparations seront assez complexes ». En plus de la douzaine de réacteurs déjà mis à l'arrêt, d'autres pourraient l'être dans les semaines ou les mois qui viennent. Ce responsable dénonce aussi le manque de moyens criant depuis des années pour la gestion et l'entretien du parc nucléaire et la perte de compétences qui va avec. Des milliers d'ingénieurs, de soudeurs, de tuyauteurs... devraient selon lui être formés chaque année pour rattraper ce retard. D'autant plus que l'État parle de prolonger la vie des centrales nucléaires les plus anciennes au-delà de 50 voire 60 ans, alors qu'aucune n'a été conçue pour cette longévité, explique-t-il. Ce n'est pas un militant anti-nucléaire qui parle, mais le directeur d'une agence étatique chargée de la sûreté.

En fait, EDF a profité de sa capacité à produire et exporter de l'électricité très bon marché fournie par ses centrales nucléaires pour accroître ses bénéfices sans faire les investissements nécessaires. D'autant plus qu'il lui a aussi été imposé, suite à l'ouverture du marché de l'électricité, de vendre à prix coûtant un quart de cette électricité à d'autres distributeurs privés comme Engie, TotalEnergies, ENI et d'autres. Tous se sont gavés de profits. Mais aucun n'a voulu prendre en charge la pérennité de la poule aux œufs d'or.

Pierre Royan

Violences faites aux femmes: **des manifestations fournies**

Samedi 19 novembre, plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté partout en France contre les violences faites aux femmes, à l'appel du collectif Nous Toutes et de nombreuses associations.

Elles dénonçaient les féminicides, les violences domestiques, le harcèlement sexuel, ou encore les inégalités salariales entre hommes et femmes.

On compte déjà 118 féminicides en France depuis le début de l'année, un nombre supérieur ou

comparable à ceux des années précédentes. Bien souvent, les victimes se savaient menacées par leur conjoint ou ex-conjoint, voire avaient porté plainte. Quant au nombre de viols et tentatives de viol recensés, il a augmenté. Les associations réclament qu'un

budget de 2 milliards d'euros soit consacré à la lutte contre les violences conjugales. En Espagne, l'État dépense par habitant trois fois plus que la France dans cette lutte et le nombre de féminicides a effectivement été réduit. Malgré ses discours, le gouvernement français est loin de consacrer à cette lutte les moyens humains et matériels nécessaires.

M. B.





À l'hôpital Saint-Antoine, à Paris, pendant la pandémie.

Budget de la Sécurité sociale : misère, lutte de classe et 49.3

Lundi 21 novembre, la Première ministre, Élisabeth Borne a fait passer sans vote, par recours à l'article 49.3, son Projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Le PLFSS 2023 serait selon elle marqué par un recul du déficit et de multiples progrès pour la population.

Les services de pédiatrie sont dans l'incapacité de répondre à l'épidémie, annuelle et donc prévue, de bronchiolite. Les Urgences sont partout saturées, des lits ferment dans les hôpitaux sur tout le territoire faute de personnel, quand ce ne sont pas des services entiers voire des maternités. Les travailleurs de l'aide à domicile sont à bout de ressources et les déserts médicaux s'étendent. Or le financement n'augmente même pas du montant de la hausse des prix, c'est-à-dire que les moyens alloués à la santé diminuent. Les familles les plus pauvres, les travailleurs les plus exposés, les retraités les plus délaissés en feront inévitablement les frais. Voilà pour le progrès, quels que soient les discours qui tentent d'enrober le projet.

En même temps, les bénéficiaires des capitalistes qui parasitent la santé publique sont à l'abri. Le projet ne prévoit évidemment pas de se financer sur les monstrueux profits des Big Pharma réalisés aux dépens des caisses sociales, ni sur la rente des banques qui prêtent aux hôpitaux, ni même sur les bénéfices des deux trusts des Ehpad. Ceux-ci, non contents d'affamer leurs pensionnaires et d'exploiter leurs salariés,

pillent les fonds publics. Tout juste Orpea vient-il d'accepter de rembourser une partie de l'argent volé. Rien n'est prévu pour limiter ces détournements extravagants. Toujours du côté patronal, les dizaines de milliards d'euros de dégrèvements de cotisations employeurs, 61 milliards d'après le calcul du syndicat FO, sont maintenus. Ils seront compensés, et encore pas en totalité, par les deniers publics, c'est-à-dire par la population elle-même.

Le déficit de la Sécurité sociale serait donc ramené en 2023 à 6 milliards d'euros, un chiffre ridicule en comparaison des 470 milliards du budget global et des 61 milliards d'exonérations dont bénéficie le patronat. Mais il est suffisant pour permettre à ce gouvernement, ou au suivant, d'exiger des sacrifices supplémentaires de la population et des soignants. Le projet prévoit quelques misérables économies en s'en prenant directement à certains assurés. Les arrêts de travail non prescrits par le médecin traitant ne seront plus acceptés. Que dire aux millions de personnes qui n'ont pas trouvé de médecin traitant ou qui l'ont perdu? Que dire à ceux qui se sont foulé la cheville alors que leur médecin était au

ski? Le projet assure économiser 500 millions avec de tels procédés qui tiennent plus de la propagande anti-pauvres que de la gestion comptable.

En fait, la réduction du déficit est surtout obtenue par la manipulation annuelle consistant à faire passer des milliards des caisses excédentaires vers les caisses déficitaires. Ainsi la caisse des accidents de travail et maladies professionnelles reversera, comme chaque année depuis 1997, plus d'un milliard d'euros à la caisse générale. L'excédent de cette caisse est une conséquence de la non-déclaration de nombreux accidents de travail. Une partie des cotisations des grandes entreprises étant indexée sur le nombre d'accidents qu'elles déclarent, la pression est forte pour que les salariés blessés acceptent de se déclarer en maladie et pas en accident. L'autre cause de l'excédent est le fait que les travailleurs sans papiers, nombreux dans les professions les plus dures et les plus exposées, ne peuvent faire par définition aucune déclaration d'accident de travail. Ainsi, alors que la santé au travail se dégrade, la caisse des accidents est florissante.

Les recettes d'économies du projet sont du même tonneau que ses prétendus progrès. Le Projet de loi de financement de la Sécurité sociale d'Élisabeth Borne et de ses collègues est un projet de classe.

Paul Galois

fil rouge.....

Élection à LR : plus à droite, tu meurs...

La compétition fait rage pour la présidence du parti Les Républicains. Lundi 21 novembre, les candidats ont débattu sur le plateau de LCI. Pour toucher les 80 000 adhérents du parti, Éric Ciotti, Bruno Retailleau et Aurélien Pradié ont fait assaut de propositions réactionnaires anti-migrants. Pradié a par exemple proposé que l'agence Frontex ne dépose les migrants sauvés que dans des zones tampons, c'est-à-dire surtout pas en France, mais Ciotti l'a doublé en affirmant qu'il ne faut « aucun droit pour les clandestins, ni logement, ni allocations, ni écoles ».

Une autre cible est évidemment les retraites, les candidats se chamaillant pour savoir s'il vaut mieux travailler jusqu'à 65 ans, ou devoir cotiser 45 ans. Et de discuter également pour savoir s'il faut rendre l'uniforme obligatoire seulement à l'école... ou aussi à l'université.

Avec un gouvernement et un président bien à droite, et un RN qui les talonne, montrer qu'on est « la vraie droite » implique de brandir indéfiniment les mêmes recettes. La concurrence est rude, et la course à qui sera le plus réactionnaire n'est pas gagnée.

Collomb : "Je suis un opportuniste, je retourne ma veste"

Gérard Collomb, ex-maire de Lyon et ex-ministre de l'Intérieur, a tenté de sortir de son désert politique en s'opposant à l'accueil des migrants de l'Océan Viking. Dans la foulée de Marine Le Pen, il a déclaré que cet accueil constituait un « tournant dans la politique d'immigration en France ». Il a aussi prétendu avoir quitté le gouvernement quand Macron avait envisagé de créer un hot-spot, une zone d'accueil de migrants, à Toulon

en 2018. À l'époque pourtant, il avait déclaré abandonner son strapontin ministériel pour tenter de conquérir la mairie de Lyon, sans réussir à le faire.

Après avoir quitté le PS pour Macron, Collomb a quitté Macron et, aujourd'hui, il tente de relancer sa carrière avec une dose de xénophobie. Mais, comme l'avait déclaré un politicien expert en opportunisme : « *Ce n'est pas la girouette qui change, c'est le vent qui tourne.* »



Le tunnel du Mont-Blanc, côté italien.

Pour Castaner, c'est Noël avant l'heure!

Après avoir été nommé le 15 novembre au conseil de surveillance du port de Marseille, l'ex-ministre de l'Intérieur Christophe Castaner se voit offrir le poste de président de la société concessionnaire du tunnel du Mont-Blanc, et il est murmuré qu'il pourrait aussi diriger le tunnel de Fréjus, reliant de même la France à l'Italie. Si le premier poste est à caractère

honorifique, mais ouvre quand même la porte à nombre de relations intéressantes, le salaire du second tourne autour de 150 000 euros par an.

Castaner, éjecté de son poste de député aux élections législatives de juin 2022, n'a même pas eu besoin de traverser la rue pour retrouver un, ou même des emplois cumulés. Macron sait recaser ses protégés.

Immigration: **démagogues xénophobes à l'œuvre**

Après que le gouvernement a décidé de permettre à l'*Ocean Viking* d'accoster à Toulon, la droite et l'extrême droite se sont déchaînées. Le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, avait pourtant, au mépris de la simple humanité, parqué ces migrants rescapés de la noyade dans une zone d'attente créée spécialement à cette intention dans un village de vacances à Hyères.

Les associations d'aide aux migrants ont dénoncé les conditions de détention, rappelant que ces personnes avaient besoin de soins médicaux et de réconfort. Mais, cédant à la pression des démagogues xénophobes, le gouvernement avait cherché à démontrer qu'il ne faisait pas preuve de laxisme, en annonçant rapidement l'expulsion de 44 migrants.

Les entretiens organisés par l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés

et apatrides) ont été menés sans interprète, sans confidentialité, sans informer les migrants de leurs droits. 123 d'entre eux ont été ainsi déboutés de leur demande de droit d'asile. Parallèlement, le gouvernement a été obligé d'héberger les mineurs dans un hôtel, hors de la zone de rétention, car la loi prévoit qu'un mineur ne peut être détenu s'il n'a commis aucun crime. Parmi les 44 mineurs, 26 ont préféré partir sans attendre,

peu confiants, et à juste titre, dans les autorités plus promptes à les parquer qu'à les accueillir.

La loi oblige les autorités à examiner au bout de quatre jours le maintien des migrants dans une zone de rétention. Cinq juges ont ainsi dû traiter 200 dossiers dans des délais très courts. La pénurie de juges, les moyens dérisoires alloués à la justice se sont retournés contre le gouvernement. Si les associations se sont organisées pour envoyer des avocats, la justice manquait d'interprètes, de locaux adaptés et surtout de temps. Même si les juges ont travaillé jusqu'à 1 heure du matin, conscients qu'ils ne pourraient pas juger en toute impartialité dans ces



Des passagers de l'*Ocean Viking*, le 20 novembre.

conditions, ils ont fini par devoir libérer, au grand dam du gouvernement, la grande majorité des déboutés du droit d'asile, et à les autoriser à quitter la zone de rétention.

Macron, toujours prêt à courir derrière l'extrême droite, s'est empressé de dire qu'il allait changer la loi, une nouvelle fois. Ce ne sera jamais que la 22^e loi, en

trente-deux ans, aggravant un peu plus les conditions de vie des réfugiés. De surcroît cette course à l'échalote du gouvernement contribue à répandre le poison du racisme et de la xénophobie, qui dresse les travailleurs les uns contre les autres et les affaiblit face à leurs exploiters. Elle fait ainsi le lit de l'extrême droite.

Aline Urbain

Ignominies gouvernementales et politiciennes

Le 17 novembre, le ministre de l'Intérieur, Darmanin, a envoyé aux préfets une circulaire concernant les OQTF (Obligation de quitter le territoire français) qui sont infligées aux migrants dont la demande de titre de séjour a été refusée.

Les préfets, chargés de l'application, devront traiter tous les étrangers sous OQTF comme des étrangers délinquants, prononcer des OQTF pour chaque étranger contrôlé en situation irrégulière, systématiser les reconduites à la frontière, les traquer dans les hébergements publics, en demandant aux logeurs de les dénoncer, en allant les chercher à leur domicile. Les places en centre de rétention administrative (CRA) devront être doublées et des assignations à résidence prononcées systématiquement en cas de délai de reconduite.

Le gouvernement entretient de façon éhontée la confusion entre délinquance et immigration, faisant des CRA de véritables prisons. Son porte-parole, Olivier Véran, prétend qu'en majorité leurs pensionnaires « sont des gens qui ont commis des délits ». Les droits des migrants sont déjà piétinés: les personnes « régulières » deviennent « irrégulières » et perdent leurs droits sociaux, faute d'obtenir même un rendez-vous à la préfecture.

En durcissant encore sa politique de traque des réfugiés, le gouvernement chasse sur les terres de Le

Pen. Cela n'empêche pas les politiciens rivalisant avec l'extrême droite d'accuser Darmanin de laxisme pour son projet de loi sur l'immigration annoncé pour début 2023 et pour son idée de créer un titre de séjour pour les métiers en tension, afin de satisfaire les patrons qui se lamentent sur la pénurie de main-d'œuvre dans leur secteur.

Pierre-Henri Dumont, député LR dans les Hauts de France, a accusé le gouvernement de vouloir « massivement régulariser des clandestins qui travaillent dans les métiers en tension », en les opposant aux cinq millions de chômeurs du pays. Ce jeune loup aux dents longues ne se préoccupe des chômeurs que pour les opposer aux migrants. Dans cette région du Nord depuis

longtemps gravement frappée par le chômage, il s'est fait connaître durant la campagne électorale de 2017 par sa propagande réactionnaire, affichant « Zéro immigration », et doublant le RN sur sa droite.

Ce député LR est en concurrence avec la maire de Calais, Natacha Bouchard, ralliée au parti de Macron et qui mène sur la ville une politique révoltante contre les migrants, en accord avec le préfet. Elle tient quelques propos humanitaires en versant des larmes de crocodile sur leur drame, mais sa seule préoccupation est de préserver l'image touristique de la ville en les faisant disparaître du paysage. Elle approuve le harcèlement quotidien des réfugiés par la police, les démantèlements réguliers de leurs abris précaires.

Dernièrement, les bénévoles aidant les migrants ont célébré une victoire de la solidarité, à la fois contre Natacha Bouchard et contre la préfecture: en effet la justice a annulé des arrêtés préfectoraux visant à entraver leur travail, comme l'interdiction de distribuer repas et boissons aux migrants dans le centre de Calais. Cette décision de justice n'a pas pour autant réduit l'acharnement de la maire: les rochers qui ont été déposés sur les pelouses, afin

d'empêcher les réfugiés d'y poser leurs duvets et leurs tentes, sont toujours là. Et l'urgence pour les bénévoles est maintenant de réussir à obtenir des hébergements pour faire face aux intempéries hivernales.

Récemment, le nombre de tentatives de traversée vers l'Angleterre par la mer a explosé. Des habitants du Calais ont été témoins de scènes terribles: des candidats à la traversée qui se jetaient à l'eau pour monter à bord des bateaux-taxis de passeurs qui les attendaient au large de la plage.

Face à cette situation, les gouvernements français et anglais ont conclu un nouvel accord scandaleux: la Grande-Bretagne va financer elle-même l'augmentation du nombre de policiers sur les plages du nord de la France pour empêcher les passages. Les deux gouvernements pointent du doigt la criminalité des passeurs. Mais les vrais responsables de ces morts par milliers, ce sont eux, et leurs homologues européens, qui multiplient murs et barbelés, qui se renvoient les réfugiés comme on se renvoie la balle, qui leur refusent un accueil digne et leur interdisent ce qui devrait être le minimum: la liberté de circulation et d'installation.

Correspondant LO



Distribution des repas à Calais.

Restos du cœur : de plus en plus de demandeurs

Les Restos du cœur ont ouvert le 22 novembre leur 38^e campagne annuelle, et cette année s'annonce pire que les précédentes, même si la situation des bénéficiaires n'a fait que s'aggraver depuis des années.

Avec l'intensification de la crise économique, l'inflation galopante que connaît le pays et les conséquences du Covid, la précarité s'étend. Selon Patrice Douret, le président de l'association, depuis le mois d'avril les centres ont accueilli 12 % de personnes de plus qu'à la même période de l'année précédente, dont 60 % sont sous la moitié du seuil de pauvreté et doivent vivre avec 551 euros par mois. Près d'un tiers des familles n'ont aucune ressource et « l'arbitrage entre se loger, se chauffer et se nourrir est devenu de plus en plus complexe ». Le nombre d'enfants de moins

de 3 ans accueillis dans les centres et auxquels il est indispensable de donner une nourriture équilibrée est en hausse de 25 %. Sont en augmentation aussi le nombre de familles monoparentales, celles dont le salaire, trop bas, ne permet pas de vivre correctement, celui des étudiants sans ressources ou de seniors qui, ayant aidé leurs enfants à s'en sortir pendant la crise du Covid, se retrouvent à leur tour en situation d'aller aux Restos du cœur.

Alors qu'une partie croissante de la population tombe dans la misère, les Restos du cœur craignent de ne pouvoir

aider tous ceux qui en ont besoin. Avec une hausse des prix officiellement de 6 %, mais en réalité de 12 % sur les produits alimentaires, l'offre de nourriture risque d'être insuffisante, les dons des particuliers, majoritairement des travailleurs et retraités, en baisse. Parallèlement, la hausse du prix de l'électricité pourrait contraindre à ne plus utiliser nombre de chambres froides ou de congélateurs. Il est à craindre aussi que les bénévoles obligés de se déplacer en voiture soient moins nombreux pour le faire.

Heureusement qu'il existe une solidarité représentée, entre autres, par les Restos du cœur. Car les travailleurs s'appauvrissent d'année en année, suivant une courbe inverse de celle d'une minorité de nantis

dont la richesse explose. Pourtant, c'est sur les premiers que les coups bas pleuvent : baisse des allocations, pressions pour faire accepter n'importe quel emploi à n'importe quel salaire,

etc., le tout accompagné de leçons de morale pour les culpabiliser de vouloir manger à leur faim, se loger correctement et offrir un avenir à leurs enfants.

Marianne Lamiral

Énergies : pétrole, prix et profits

Le 16 novembre, à cause de la diminution de la ristourne gouvernementale, passant de 30 à 10 centimes par litre, et de celle de TotalEnergies, passant de 20 à 10 centimes par litre, on s'attendait à un bond de 30 ou 40 centimes du prix des carburants.



En fait, les carburants ont augmenté, mais seulement de 10 à 15 centimes en moyenne. Les groupes pétroliers auraient-ils été touchés par la grâce ? En réalité, le prix du baril de pétrole avait nettement baissé avant la date fatidique du 15 novembre. Et TotalEnergies, Shell ou BP, qui sont à la fois producteurs de pétrole, raffineurs et distributeurs des carburants, n'avaient pas répercuté cette baisse dans les stations-service.

Un petit patron du transport routier du Sud-Ouest a confié à une journaliste son expérience. Chaque mois, il achète chez un grossiste 100 000 litres de diesel pour ses camions. En octobre, il a payé 1,94 euro le litre de carburant. Un mois plus tard, juste avant la fin de la ristourne, il ne l'a payé que 1,70 euro, justement à cause de la baisse des prix du pétrole. Mais, au même moment, il constatait que dans les stations-service, les prix pour les particuliers,

eux, n'avaient pas baissé. Si les automobilistes ont eu l'impression que les prix des carburants n'avaient pas trop augmenté au lendemain du 15 novembre, c'est parce qu'ils avaient augmenté insidieusement avant.

Les grandes compagnies pétrolières ont la main sur le raffinage et elles peuvent faire quasiment ce qu'elles veulent avec les prix des carburants. D'autant plus qu'il est très difficile de suivre l'évolution des prix dans les stations-service, ceux-ci variant au même moment de plusieurs dizaines de centimes d'une station à l'autre. Il faudrait imposer la transparence sur tout cela, mais ce n'est pas l'État, complice des pétroliers, qui le fera. Les travailleurs, à commencer par ceux du transport et des raffineries, pourraient dévoiler bien des choses, si le secret commercial n'était pas là pour le leur interdire.

P. R.

Quartiers populaires : la pauvreté s'aggrave

Face à la hausse des prix de l'énergie, « toutes les entreprises seront aidées », a dit le ministre de l'Économie, promettant des milliards d'euros pour les patrons. Mais il n'y aura pas de cadeaux dans les quartiers dits sensibles, gérés par des bailleurs sociaux.

Ces organismes, publics ou privés, doivent proposer des logements à loyer modéré aux familles à faible revenu. Mais, si les loyers sont relativement encadrés, ils restent une importante dépense, surtout en ces temps de chômage et de précarité. Et les charges sont bien moins encadrées. L'énergie et l'eau étant de plus en plus chères, les bailleurs sociaux se rabattent sur les locataires.

Dans le Nord, on en a eu trois exemples. À Maubeuge, dans le quartier

des Provinces françaises géré par le bailleur Partenord, les locataires ont reçu des factures de régularisation de chauffage ahurissantes. Des gens au RSA doivent 2 000 euros. Certaines factures atteignent 2 500 euros, beaucoup sont à plus de 1 000 euros. Comme le disent les habitants : « Nous ne paierons pas. D'ailleurs, nous ne pouvons pas payer ! »

À Douai, à la résidence Gayant gérée par Norévie, chaque année, quand le froid revient, les factures

enflent aussi, mais le chauffage ne revient pas dans les mêmes conditions dans tous les appartements. Certains sont chauffés à 16 °, d'autres à 22 °. À quoi cela est-il dû ? Dalkia, le prestataire chauffage, reconnaît depuis des années un problème d'équilibrage... le même, jamais résolu.

À Sin-le-Noble, près de Douai, les factures de régularisation de chauffage de Norévie atteignent les mêmes chiffres qu'à Maubeuge, mais depuis 2020 ! Conséquence, des locataires ont disparu, partis sans laisser d'adresse pour fuir les rappels et les huissiers. Fait aggravant, Norévie a clairement annoncé qu'il voulait détruire des immeubles où un incendie a tué une famille. Plus aucun entretien, des appartements vidés et interdits, des relogements sommaires, voilà ce qu'il s'ensuit. Récemment, six familles sur six étages, privées de toilettes, ont téléphoné à Norévie pendant trois jours sans succès. Il leur a fallu se déplacer au siège du bailleur et y montrer leur colère pour qu'une équipe soit envoyée.

Dans bien des quartiers populaires, la pauvreté s'aggrave et l'exaspération s'y ajoute.

Correspondant LO



À Sin-le-Noble, familles parties, appartements vidés.

Pénurie d'antibiotiques : la santé malade du profit

Après le paracétamol, l'antidouleur le plus fréquemment utilisé, c'est l'amoxicilline, l'un des antibiotiques les plus prescrits en France, qui commence à manquer dans les pharmacies.

« Les pénuries seront réglées dans les semaines, les mois qui viennent », a affirmé le ministre de la Santé, François Braun. Autant dire qu'il n'en sait rien du tout.

La consommation de l'amoxicilline a fortement augmenté cette année, mais elle ne fait que revenir à son niveau d'avant la période du Covid, pendant laquelle l'isolement sanitaire et la multiplication des gestes barrières avaient diminué la propagation de certaines

maladies, et donc l'utilisation de cet antibiotique.

Le problème ne vient donc pas d'une demande exceptionnellement forte de ce médicament, mais du fait que les trusts pharmaceutiques n'en produisent pas assez. D'ailleurs, cette situation de pénurie n'est pas nouvelle : dès 2018, il y avait déjà des ruptures de stock de cet antibiotique.

Le cas de l'amoxicilline n'est malheureusement pas une exception. Au contraire,

le nombre des pénuries a explosé ces dernières années. L'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) estime qu'en 2022 elles concerneront 2200 médicaments, au lieu de 868 en 2018 et 44 en 2008.

Cette situation catastrophique est liée à l'organisation capitaliste de la production en fonction du profit. Les médicaments en rupture sont bien souvent anciens, comme c'est le cas de l'amoxicilline, et ne sont donc plus protégés par les brevets permettant aux laboratoires de les vendre très cher. Comme ils deviennent moins rentables, les capitalistes du secteur ne voient plus l'intérêt de les produire.

En plus, pour maximiser les profits, les laboratoires ont adopté les mêmes méthodes qui prévalent dans l'ensemble de l'économie

capitaliste, produisant un médicament sur un nombre minimum d'usines, parfois même une seule. Pour l'amoxicilline, la finition et le conditionnement se font sur trois usines en Europe, dont une en France, située à Mayenne, qui fournit plus

de 80 pays. Le moindre grain de sable, l'arrêt pour telle ou telle raison d'une usine pendant quelques jours peut ainsi entraîner une pénurie. D'autant que la production des médicaments, comme dans toute l'industrie, se fait de plus en plus à flux tendu, avec le minimum de stock.

Le gouvernement en est réduit à culpabiliser la population en prétendant que la consommation d'antibiotiques serait trop importante. Il cherche ainsi à masquer son impuissance. Les ruptures de médicaments vont continuer, car elles sont la conséquence inévitable d'une société dans laquelle l'industrie pharmaceutique est dominée par la logique du profit pour une poignée d'actionnaires irresponsables.

Arnaud Louvet



Sécurité alimentaire : mise à mal par les économies

La centralisation des services de l'État chargés du contrôle des produits alimentaires, annoncée en mai dernier, va entrer en vigueur début 2023. Les contrôles seront regroupés sous une police unique, la DGAL (Direction générale de l'alimentation), ce qui devrait selon le ministère améliorer leur qualité.

Pour tous ceux qui travaillent sur le terrain dans les deux structures de contrôle (la DGAL et la DGCCRF, qui l'effectue aussi jusqu'à présent), l'entrave à la qualité n'est pas due à des questions administratives mais à un manque de moyens, un manque de personnel flagrant. Selon les chiffres du gouvernement, pour 500 000 exploitations agricoles et 400 000 restaurants et entreprises agroalimentaires, il y a un peu plus de 4 000 inspecteurs, auxquels sont adjoints ponctuellement des vétérinaires habilités par l'État.

Si l'effectif est si bas, c'est que les hautes sphères de l'État ont choisi de laisser les industriels de l'agro-alimentaire pratiquer eux-mêmes les contrôles sanitaires sur leur production, les quelques milliers d'agents publics chargés des vérifications étant censés constituer un garde-fou face aux fraudeurs.

C'est ce garde-fou, déjà bien dérisoire, qui est mis à mal par les suppressions de postes : il y avait 5 223 inspecteurs en 2005 à la DGAL, et la DGCCRF a perdu mille emplois en dix ans. Le

volume des contrôles a baissé au point que la Cour des comptes s'en est inquiétée. Les scandales se sont multipliés. La presse, les lanceurs d'alerte le rappellent régulièrement : la sécurité alimentaire des consommateurs est mise en danger.

France Info a donné la parole à des enquêteurs qui dénoncent le sous-effectif criant dans certains départements ruraux, comme le Lot. Par ailleurs, en période de crise sanitaire, les enquêteurs doivent tout laisser tomber pour traiter l'urgence. Une question revient régulièrement : comment va-t-on pouvoir se former sur les risques sanitaires ? Et absorber les tâches de travail supplémentaires ?

Ce n'est pas une réforme à marche forcée, en déshabillant les uns pour ne pas habiller les autres, qui réglera les problèmes. Sans embauches importantes, sans la transparence totale, sans la levée du secret commercial dans les grandes entreprises de l'agro-alimentaire, la sécurité sanitaire des aliments, et donc des consommateurs, ne pourra être garantie.

Martine Anselme

LP Louis-Loucheur – Roubaix : retour de la tuberculose

Lundi 7 novembre, au lycée professionnel Louis-Loucheur de Roubaix, une trentaine d'enseignants se sont mis en droit de retrait : des cas de tuberculose ont été découverts lors des vacances scolaires parmi des élèves et des enseignants.

La direction du lycée, et avec elle le rectorat, n'avaient pas voulu relayer massivement l'information lors du premier cas de tuberculose... au mois de mai. Seuls les élèves de la classe concernée et quelques professeurs avaient eu des rendez-vous à l'hôpital. Certains ne savaient même pas pourquoi ils y étaient convoqués, et ce à la fin de l'année scolaire. Il faut parfois des mois d'incubation avant que la tuberculose ne se déclare. C'est

le bouche-à-oreille entre les élèves et les enseignants qui a révélé les quatre nouveaux cas pendant les vacances d'octobre. L'information a fait éclater la colère.

Il a fallu cette mobilisation des enseignants pendant plusieurs jours pour qu'un infectiologue soit envoyé pour suivre l'état sanitaire de tous. Des collègues d'autres établissements du secteur de Roubaix rappellent qu'il n'y a pas si longtemps encore, lors de la

déclaration d'un seul cas, un camion de l'hôpital venait dans l'établissement et faisait passer des radios des poumons à tout le personnel et aux élèves.

La tuberculose, maladie liée à la pauvreté, réapparaît dans des lycées qui scolarisent les enfants des classes populaires alors que les moyens pour y faire face reculent. À la recherche permanente d'économies sur l'école s'ajoute le mépris social des hauts fonctionnaires du rectorat. Cela fait reculer des décennies en arrière les conditions de vie des enfants de travailleurs et de ceux qui s'occupent d'eux.

Correspondant LO



Russie-Ukraine : « faible probabilité de victoire » et pressions américaines



Char ukrainien dans le Donbass en décembre 2021.

En Ukraine, où la neige est déjà là, dix millions de personnes, selon le président Zelensky, sont privées d'électricité du fait des frappes russes massives sur les installations énergétiques du pays. En face, les troupes russes, forcées d'abandonner Kherson, se sont redéployées sur les 20% de territoire qu'elles tiennent au sud et à l'est de l'Ukraine.

Chaque camp se prépare à poursuivre la guerre dans des conditions aggravées par l'hiver. Faute de moyens matériels et humains pour une offensive, l'armée de Poutine fortifie ses centaines de kilomètres de lignes de défense. Celle de Zelensky tente de repousser un peu plus son adversaire et s'apprête à recevoir les nouvelles armes que le Sénat américain a décidé de lui livrer.

Mais, dans le même temps, on a la confirmation en haut lieu que Washington pousse Kiev à négocier avec Moscou. Lors d'une conférence de presse, le général et chef d'état-major Milley a déclaré qu'à brève échéance « la probabilité d'une victoire militaire [...] qui expulse les Russes de toute l'Ukraine [...] n'est pas très élevée ». Et, pour bien se faire comprendre de Zelensky, il a ajouté : « Les Russes sont vraiment dans une mauvaise passe », conseillant de « négocier à un moment où vous êtes en position de force ».

Vers une négociation ?

Zelensky avait déjà infléchi sa position en disant qu'il acceptait de discuter avec Poutine, mais sans vouloir céder la moindre part de territoire. Or, pour Washington, la Crimée doit rester à la Russie, qui réagirait par une forte riposte à toute tentative

de la reprendre. Et, même dans le camp ukrainien, certains n'hésitent plus à dire que réintégrer de force le Donbass, dont la population regarde vers Moscou, poserait des problèmes insolubles à l'État ukrainien.

Mais accepter des pourparlers sans retrait préalable des forces russes de toute l'Ukraine « cela veut dire », a déclaré à l'AFP un conseiller de la présidence ukrainienne, *capituler devant le pays qui est en train de perdre*. Or Zelensky, auquel le soutien de l'Amérique et de l'Europe a permis de prendre la posture du Père la Victoire, estime qu'il ne

peut pas se permettre de sembler mollir et de risquer que la mouvance nationaliste et d'extrême droite, qui l'accepte comme chef de guerre, l'accuse de brader l'intégrité nationale. Cela lui poserait d'autant plus de problèmes qu'une partie de la population pourrait exprimer de nouveau son rejet de sa politique antisociale, comme elle le faisait avant la guerre.

Les médias occidentaux semblent découvrir ces jours-ci que Zelensky n'est pas aussi populaire qu'ils le prétendaient quand leurs dirigeants le soutenaient sans réserve. C'est leur façon de coller aux inflexions de la politique du camp impérialiste. Car, pour les États des pays riches, les peuples et leurs dirigeants, même vantés un temps comme alliés, ne sont que des pions sur l'échiquier de leurs grandes manœuvres.

Les pressions de plus en

plus ouvertes que les États-Unis exercent sur le gouvernement ukrainien ne signifient en aucun cas que des négociations, et a fortiori un accord, sont pour demain. Elles peuvent prendre des mois, des années, en fonction du rapport de force sur le terrain et dans chaque camp. Et ce sera aussi fonction de ce que les grandes puissances impérialistes estimeront le plus favorable à leurs intérêts, sur fond de tensions internationales qui s'accroissent.

Le plus haut gradé américain, déjà cité, a comparé la guerre de tranchées en Ukraine à celle qui prévalait en Europe en 1915 : chaque camp était tellement fortifié que les lignes ne bougeaient plus. Il aurait fallu négocier, selon le général Milley, alors qu'en continuant les combats on passa de un à vingt millions de morts. C'est une façon de rejeter les morts à venir de cette guerre sur le régime de Kiev, que Washington a armé, mais dont il souhaiterait maintenant qu'il prenne un virage.

Poutine suffisamment affaibli ?

Tout se passe comme si les États-Unis, maîtres de l'escalade guerrière en Ukraine, estimaient maintenant sa prolongation plus nuisible que profitable à leurs intérêts. Après neuf mois de guerre, Poutine apparaît comme ayant raté son « opération spéciale ». Aux yeux de tous, la Russie en est visiblement affaiblie, ce qui était un des objectifs proclamés

de Biden. Militairement, elle doit reculer. Les sanctions occidentales ont frappé son économie, au point que les autorités reconnaissent que le pays est en récession. Et puis, les critiques à l'égard de Poutine, qui n'ont jamais cessé, se font plus fortes en haut lieu, même si l'on ne sait exactement ce qu'elles recouvrent, ni ce qui pourrait résulter d'un mouvement de mécontentement social qui éclaterait face à un pouvoir affaibli.

Pour les dirigeants américains et européens, c'est une chose d'affaiblir le pouvoir de Poutine. Mais c'en est une autre de prendre le risque que son régime s'écroule, entraînant un chaos à grande échelle, qui serait pour eux difficilement gérable. Ils ne veulent probablement pas d'une situation qui déstabilise profondément la Russie, alors qu'elle reste à sa façon un des piliers de l'ordre mondial. Les trusts pétroliers ont encore pu le vérifier en janvier dernier : l'armée russe était allée au Kazakhstan mater une révolte populaire qui menaçait les intérêts de la dictature locale aussi bien que du Kremlin et des firmes occidentales présentes.

Les pressions de Washington pour que Zelensky négocie sans trop tarder avec Poutine semblent indiquer que les dirigeants américains, après avoir joué avec le feu en Ukraine, veulent éviter que l'incendie puisse s'étendre en Russie et échapper à tout contrôle.

Pierre Laffitte

Sanctions occidentales et récession

Rosstat, l'agence russe officielle des statistiques économiques, vient de reconnaître que le PIB russe, en reculant de 4% pour le troisième trimestre consécutif, a fait entrer le pays en récession.

On a là le résultat d'années de sanctions occidentales : elles ont commencé à frapper l'économie russe en 2014, donc bien avant la guerre actuelle. Et même si l'Inde ou la Chine, notamment, ont augmenté leurs commandes de gaz ou de pétrole à la Russie, c'est bien loin de compenser les marchés qu'elle a perdus, en

Europe par exemple. Même chose aussi pour des composants indispensables à la fabrication de voitures, d'avions, d'armes en Russie, qui provenaient auparavant de fournisseurs occidentaux qui ont mis ces produits sous embargo.

À cela s'ajoutent les conséquences des ponctions que la guerre actuelle opère

sur le personnel des entreprises, du fait de l'envoi en Ukraine de centaines de milliers de volontaires, puis de mobilisés. Selon une enquête du quotidien économique russe *Kommersant*, un tiers des entreprises du pays sont ainsi en manque de personnel. Selon d'autres sources, un tiers également ne tournent qu'au ralenti, ou se trouvent en chômage technique.

Dans une grande usine automobile de Moscou par exemple, ces jours-ci, sur

un effectif théorique de 1 200 travailleurs annoncé pour une des deux équipes, quelques dizaines seulement étaient au travail, occupés à mettre la dernière main... à l'assemblage de quelques voitures chinoises importées. En effet l'usine en question ne sort pratiquement plus de véhicules de sa gamme de production, en tout cas qui soient commercialisables, car il leur manque trop de pièces ou composants.

P. L.

Iran : la révolte s'enracine

Le 21 novembre, au Qatar, lors du match Iran-Angleterre, les joueurs de l'équipe de football iranienne ont refusé d'entonner l'hymne national de leur pays, marquant ainsi leur solidarité avec la révolte contre le régime des ayatollahs, qui ne faiblit pas.

Pour ce geste, les footballeurs iraniens risquent plus que le carton jaune promis par la Fifa, paillasson des dictateurs, aux joueurs qui porteraient un brassard arc-en-ciel. En Iran, depuis le 15 septembre, plus de 300 manifestants ont été tués et plus de 15 000 autres arrêtés. Parmi eux, des anonymes souvent très jeunes, des opposants connus, syndicalistes et militants ouvriers, journalistes ou blogueurs, qui multiplient depuis 2009 les séjours en prison, où ils sont torturés, et aussi des personnalités qui ont critiqué publiquement la répression. Suite à une loi d'urgence votée par les députés, un jeune de 17 ans vient d'être condamné à mort pour avoir mis le feu à un bâtiment gouvernemental.

Ce terrorisme d'État n'arrête pas la révolte. Mi-novembre, les jeunes révoltés ont appelé « à reconquérir les rues à partir des lycées, des universités ou

des marchés », car toute manifestation est immédiatement attaquée par la police. Celle-ci a d'ailleurs tiré sur des manifestants scandant « Mort au dictateur » sur les quais du métro de Téhéran. Du 15 au 17 novembre, un appel à la grève générale a été lancé sur les réseaux sociaux, pour soutenir la révolte en cours et commémorer le massacre de novembre 2019. À l'époque, le régime avait tué 1 500 personnes, selon les estimations, pour stopper les manifestations populaires contre la vie chère et les pénuries.

Cette grève générale a été particulièrement suivie dans le Kurdistan, où l'opposition est plus organisée, la contestation comme la répression plus dures. Mais elle a touché tout le pays, où elle a pris diverses formes, comme le refus des parents d'envoyer leurs enfants à l'école. Elle s'est traduite par la fermeture des magasins



Un rassemblement de métallurgistes grévistes, à Ispahan, le 15 novembre.

dans des dizaines de villes, à commencer par ceux du Grand Bazar de Téhéran. La classe des commerçants, les bazaris, est depuis quarante ans l'un des piliers de la République islamique. Leur grande grève de mai 1978 avait accéléré la chute du chah et de la monarchie pro-américaine. Pour nier ou minimiser le basculement du Bazar du côté de la révolte, les politiciens et les médias du régime insistent sur les menaces de boycott ou d'incendie de leurs boutiques qu'auraient lancées les contestataires. Même si c'était vrai, la crainte des commerçants en dit long sur la pression populaire qu'ils ressentent et sur le soutien que trouve la révolte parmi la population.

Les travailleurs de certaines grandes usines du pays ont participé, partiellement, à la grève générale. Les 15 et 16 novembre, plusieurs milliers des 14 000 métallurgistes de l'Esfahan Steel Company, dans la ville d'Ispahan, se sont rassemblés devant les bureaux de leur usine. Le ministère de l'Industrie et des Mines, propriétaire de l'entreprise, a contesté le caractère politique de ces rassemblements, sans convaincre. Après leur grève contre la répression, mi-octobre, les travailleurs de l'industrie pétrolière, dans le sud et l'ouest de l'Iran, ont subi des représailles : arrestations et licenciements par centaines ; menaces par les directeurs de remplacer les

grévistes par des ouvriers chinois. Malgré tout, certains se sont remis en grève, sous des mots d'ordres économiques, réclamant des augmentations de salaire. Dans une quarantaine de sites pétroliers, les ouvriers ont boycotté la cantine en signe de protestation.

Dans un pays ravagé par l'inflation, les pénuries et le chômage, où les grandes entreprises sont contrôlées par des officiers des Pasdaran ou d'autres dignitaires du régime, les travailleurs pourraient couper les amarres en rejoignant la contestation et en lui apportant leur puissance sociale. S'ils en trouvent la force, les jours du régime pourraient être comptés.

Xavier Lachau

Turquie : Erdogan bombarde les Kurdes

Une semaine après l'attentat qui a fait six morts à Istanbul, Erdogan a lancé l'armée turque dans une série d'opérations militaires au nord de la Syrie.

Erdogan vise particulièrement les Kurdes, accusant le Parti des travailleurs du Kurdistan, le PKK, d'avoir commandité l'attentat. Il n'a aucune preuve. Les indices vont d'ailleurs dans un autre sens. Mais la vérité

n'est pas le problème d'Erdogan. Il utilise les six morts de l'attentat aux fins qui lui conviennent, amorçant une escalade dont il espère profiter politiquement.

Dimanche 20 novembre, l'armée turque a ainsi

bombardé le nord de la Syrie et de l'Irak, tuant une trentaine de personnes dans des régions sous contrôle kurde. L'armée a en particulier bombardé la ville syrienne de Kobané, au Rojava, contrôlée par les Kurdes de Syrie depuis 2012. C'est de cette ville que les combattants kurdes syriens des YPG (Unités de protection du peuple),

proches du PKK, ont résisté à l'avancée de l'État islamique (EI) en 2014, comme ils ont su aussi résister à l'armée turque en 2018, quand les États-Unis les ont lâchés, après les avoir utilisés dans la lutte contre l'EI. Et le 21 novembre, après que des tirs en provenance de Syrie ont fait trois morts à la frontière turque, Erdogan a affirmé qu'il préparait une opération militaire terrestre pour envahir le nord de ce pays.

Dans son escalade militaire, Erdogan poursuit un double objectif : maintenir la pression sur les Kurdes, dont il ne tolère pas les aspirations indépendantistes, mais aussi se poser en chef de guerre et, à l'approche d'élections difficiles, détourner l'attention de la population turque des ravages de la crise économique qui sévit dans le pays.

La Turquie est en crise économique permanente. Depuis le 1^{er} janvier, la livre turque a perdu plus de 28 %

face au dollar. Elle avait déjà fondu de 44 % en 2021. L'inflation est à un niveau record depuis vingt-cinq ans, à plus de 85 % annuels selon les taux officiels. La classe ouvrière est particulièrement attaquée et s'appauvrit. Le kilo de poulet est passé de 7,2 livres en 2015 à 19 l'année dernière et 30 livres aujourd'hui. Les transports ont augmenté de 117 % en un an, les prix alimentaires ont doublé, de même que le logement. Si les plus pauvres s'appauvrissent, les plus riches continuent de s'enrichir, profitant d'une bulle financière bâtie sur de la dette, et qui menace d'exploser.

En jouant les va-t-en-guerre, Erdogan espère encore une fois intoxiquer la population de propagande guerrière et nationaliste et lui faire oublier la dégradation de ses conditions de vie. Cette vieille recette est de moins en moins efficace.

Serge Benham



Après un raid aérien de l'aviation turque contre le transformateur de Taql Baql au Kurdistan syrien, le 20 novembre.

Grande-Bretagne : un budget de combat contre les travailleurs

Jeudi 17 novembre, le budget présenté par le ministre des Finances, Jeremy Hunt, n'a pas causé de séisme sur les marchés, contrairement à celui esquissé le 23 septembre par son prédécesseur, Kwasi Kwarteng. Mais il n'augure rien de bon pour le monde du travail.

Du côté de la bourgeoisie, pas de panique cette fois-ci : ni la monnaie (la livre sterling) ni les cotations boursières des cent plus grandes entreprises britanniques (le FTSE 100) n'ont plongé. Le nouveau Premier ministre conservateur, Rishi Sunak, devrait donc conserver son poste au 10, Downing Street plus longtemps que l'éphémère Liz Truss. Il a visiblement rassuré les capitalistes en dévoilant,

comme attendu, un budget d'austérité. Côté recettes, les plus hauts revenus et les géants de l'énergie vont être mis, un peu, à contribution, pour un montant probable de 14 milliards de livres, qui ne fera qu'écorner les grandes fortunes. Côté dépenses, pour économiser 55 milliards de livres (65 milliards d'euros), Hunt va tailler à la hache dans les dépenses des différents ministères, en diminuant

tant la quantité que la qualité des services publics. Et peu importe au multimillionnaire Sunak que l'addition soit payée par les travailleurs les plus vulnérables pour qui il dit éprouver tant de compassion.

Marquée depuis des décennies par la précarisation de l'emploi et les bas salaires, la situation des travailleurs se dégrade à vue d'œil, au rythme de l'inflation. L'indice le plus optimiste la chiffre à 11%, le plus réaliste à 14%. En un an, les prix de la nourriture ont augmenté de 16% : 10 millions d'adultes et 4 millions d'enfants peinent à faire leurs trois repas par jour. Les factures

de gaz et d'électricité ont doublé. Et des millions de foyers voient le montant de leurs remboursements immobiliers exploser en même temps. Cette montée de la misère est d'autant plus choquante que, en pleine crise, les riches s'enrichissent : BP et Shell prévoient des profits de respectivement 20 et 30 milliards de dollars en 2022 ; et les PDG du FTSE 100 se sont octroyé cette année des hausses de salaire de 23% en moyenne.

Alors, Sunak peut bien tenter de faire diversion en se montrant à Kiev aux côtés de Zelensky et à la COP 27, ou en laissant sa ministre de l'Intérieur, Suella Braverman, agiter la menace

d'une « invasion » de migrants à partir des côtes françaises. Mais la réalité, c'est une économie fragilisée par le Brexit, qui entre en récession.

Ralentissement de l'activité, fermetures d'entreprises : déjà les experts annoncent en 2023 et 2024 une chute des revenus des ménages d'une brutalité sans précédent depuis que ces statistiques existent. Le gouvernement britannique, comme tous les autres, est impuissant face à la crise mondiale, et fait la seule chose qu'il sait faire : présenter la note aux travailleurs.

Thierry Hervé

Pour une riposte à la hauteur des attaques

Jeudi 10 novembre, la grève des travailleurs du transport, à l'appel du syndicat RMT, a paralysé le métro de Londres pendant 24 heures. Cette mobilisation pour l'emploi et les retraites a rappelé la force que constituent les salariés quand ils cessent le travail.

La vague de grèves amorcée au printemps dernier n'est manifestement pas terminée. Ainsi, les 300 000 membres du Collège royal des infirmières (le RCN) ont voté à une large majorité pour le recours à la grève entre décembre et mai. Les infirmières revendiquent presque 20% d'augmentation. Un objectif légitime, afin de compenser non seulement la hausse des prix mais l'érosion du pouvoir d'achat au fil des ans ; afin

aussi de faire revenir vers les établissements de santé les 40 000 d'entre elles qui ont démissionné, du fait des conditions de travail effroyables. Cela coûterait 9 milliards de livres, une somme exorbitante selon les gouvernants, qui sont moins avarés quand il s'agit de renflouer les banques, d'inonder l'Ukraine d'engins de mort ou d'enterrer une monarchie. Dans 150 universités, les 70 000 adhérents du syndicat UCU

ont eux aussi voté à plus de 80% en faveur de grèves les 24, 25 et 30 novembre, pour de meilleurs salaires et contre la baisse de leurs pensions. Quant aux 100 000 fonctionnaires réunis au sein du syndicat PCS, ils ont également approuvé le principe de grèves ponctuelles à partir de décembre.

Dans les secteurs du rail et du courrier cependant, les dirigeants des syndicats RMT et CWU, Mick Lynch et Dave Ward, ont décrété le 4 novembre que plusieurs grèves prévues de longue date étaient annulées. Ils ont usé du même prétexte : les employeurs avaient entrouvert la porte et mieux valaient d'« *intenses négoc-*



« Il est temps de payer correctement les infirmières ».

ciations » que la grève. Leurs discussions de salon n'ont rien donné, bien sûr. C'est une démonstration que, derrière leurs discours à l'occasion combatifs, ils considèrent les travailleurs comme une masse de manœuvre. Chez les cheminots comme chez les postiers, de nouvelles journées de grève restent programmées prochainement. Mais elles ne pourront aller au bout de leurs possibilités et converger avec les luttes à venir d'autres catégories de travailleurs que si elles sont contrôlées par les grévistes eux-mêmes.

Un épisode significatif : le Trade Union Congress (TUC), organisation qui chapeaute la quasi-totalité des syndicats britanniques, a appelé le 2 novembre à un rassemblement devant le Parlement de Westminster. Non seulement ses dirigeants, censés constituer une sorte d'état-major du mouvement

ouvrier, n'ont pas cherché à mobiliser au-delà des permanents syndicaux, mais ils ont avancé comme revendication centrale... la convocation d'élections législatives anticipées ! Comme si les travailleurs avaient à placer le moindre espoir dans un futur gouvernement travailliste.

Pour décommander des grèves, les leaders du RMT et du CWU expliquent qu'il faut parfois « *des actions mieux proportionnées* ». Mais, face à l'ampleur des reculs sociaux en cours, la seule riposte proportionnée est justement cette généralisation des luttes que les bureaucraties syndicales craignent tant. Dans cette épreuve de force, les exploités ne devront pas se laisser arrêter par les obstacles légaux qui servent aujourd'hui d'excuse à l'inaction.

T. H.



Lisez Lutte de classe, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 227 (novembre 2022) :

- **Grèves et manifestations** : la contestation ouvrière doit s'élargir
- **Zone industrielle de Yopougon en Côte d'Ivoire** : un mouvement de grève inédit qui en appellera d'autres
- **Révolution en Iran** : quelles perspectives et quelle direction ?
- **Qatar** : exploitation féroce et contrats mirobolants à l'ombre de la dictature
- **Italie** : Meloni, nouveau visage de la réaction
- **États-Unis** : le droit à l'avortement remis en cause
- **Haïti** : protestations populaires et gangs armés
- **L'ex-Secrétariat unifié face à la guerre en Ukraine**

Prix : 2,50 euros - Envoi contre cinq timbres à 1,28 euro.

Communes : asphyxiées par l'inflation

Durant le congrès des maires, qui s'est tenu du 22 au 24 novembre, ceux-ci ont souligné les difficultés de plus en plus insolubles des communes, soumises à la fois à l'inflation et à la baisse de leurs ressources.

Elles subissent la hausse des prix de plein fouet, ce qui s'ajoute aux difficultés engendrées par des années de diminution des dotations de l'État et la suppression progressive de nombreuses ressources. Au point que beaucoup de maires se trouvent aujourd'hui dans l'incapacité de savoir s'ils vont parvenir à boucler leur budget.

Tout comme ils sabrent les crédits des services publics essentiels, les gouvernements successifs ont puisé depuis des années dans les budgets normalement alloués aux collectivités locales : il faut bien trouver quelque part l'argent qui leur permet d'arroser le grand patronat à coups de dizaines de milliards. La principale dotation de l'État

aux collectivités, la dotation globale de fonctionnement (DGF), a d'abord été « gelée » en 2010 – alors qu'elle était auparavant indexée sur l'inflation – avant d'être fortement amputée sous le quinquennat de Hollande. Selon les calculs de l'Association des maires de France (AMF), 46 milliards d'euros ont été ainsi volés aux collectivités en cinq ans. Rappelons que la DGF n'est pas un cadeau de l'État aux collectivités, mais une dotation qu'il leur verse pour financer les compétences qui leur ont été transférées.

Depuis l'arrivée de Macron au pouvoir, celui-ci se vante d'avoir stoppé la baisse des dotations, et même de prévoir de les augmenter à nouveau de quelques centaines de



millions en 2023. Mais les 1,74 % d'augmentation de la DGF, prévus dans le budget, sont de l'esbrouffe au regard de l'inflation. Comme le fait remarquer l'AMF, les communes ont moins perdu avec une DGF gelée et une inflation quasi nulle qu'avec cette augmentation minime en période de forte inflation !

C'est d'abord l'explosion du prix de l'énergie qui frappe les collectivités, avec

certaines factures qui ont augmenté de 700%. Les petites villes, qui assument ce que l'on appelle des « charges de centralité », sont particulièrement touchées : ce sont elles qui payent la facture énergétique des services publics bénéficiant aux villages alentour – écoles, piscines, crèches, bibliothèques, etc. Elles ne font, pour l'instant, l'objet d'aucune aide de l'État pour faire face à ces hausses de tarifs de l'énergie. Mais les produits alimentaires dans les cantines, le papier, le bois, les matières premières pour les travaux de voirie... augmentent aussi. L'inflation réelle est déjà à deux chiffres.

À cela s'ajoutent les pertes successives de ressources pour les collectivités locales. Après la taxe professionnelle, puis la taxe d'habitation, le gouvernement va maintenant supprimer un autre impôt local, la CVAE, un impôt sur les entreprises dont la suppression était réclamée à cor et à cri par le

Medef. Macron et Le Maire aiment se vanter de « faire baisser les impôts », mais ils oublient de préciser qu'ils le font avec l'argent des autres, c'est-à-dire celui des collectivités, qui sert à financer les services publics locaux.

Contrairement à l'État, les communes n'ont pas le droit de voter un budget en déficit, sous peine de se voir mises sous tutelle des préfets. Dans cette impasse, les maires ne voient donc souvent que deux solutions, également néfastes pour les classes populaires : fermer des services publics essentiels pour réduire les dépenses, ou augmenter les derniers impôts locaux qu'ils ont le droit de prélever, la taxe foncière et celle sur les ordures ménagères.

Au-delà des maires, c'est le gouvernement qui est responsable de cette situation par sa politique privilégiant systématiquement le soutien au grand patronat plutôt que les besoins élémentaires de la population.

Pierre Vandrille

Tribunaux : justice au rabais

Mardi 22 novembre, magistrats, greffiers, avocats, tous les professionnels de justice ainsi que le personnel pénitentiaire et d'insertion étaient appelés à se rassembler devant les tribunaux dans plusieurs villes pour dénoncer une justice au rabais.

Le 18 octobre, la mort subite, en pleine audience, de la vice-présidente du tribunal correctionnel de Nanterre, dans les Hauts-de-Seine, a remis à l'ordre du jour l'état catastrophique du système judiciaire. Une enquête est en cours pour déterminer la part du surmenage dans le décès de cette femme de 44 ans.

Pour ses collègues, il est évident que les conditions de travail intolérables y sont

pour quelque chose. Le ministre Dupond-Moretti a fait grand bruit autour d'une troisième hausse de 8% du budget et a promis de recruter 8500 magistrats et personnel de justice en plus d'ici la fin du quinquennat. Mais un an après la première grande mobilisation de 2021, la responsable du syndicat de la magistrature constate que « rien n'a changé, au contraire, c'est encore pire ».

La situation est catastrophique pour le personnel parfois réduit à tenir des audiences de nuit se terminant à 5 heures du matin ! Elle l'est autant pour les justiciables car « Qui veut être jugé après 0 heure ? », qui veut être « réduit à l'état de dossiers et de stocks » ? Comme le dit une syndicaliste, comment déplacer une audience de violences conjugales « quand on sait que ça va être renvoyé à dix, douze mois... C'est la vie des gens qu'on a entre nos mains » ?

Selon les statistiques européennes de 2020, pour 100 000 habitants la France comptait onze juges et 36 personnels non juges pour des moyennes européennes respectivement de 22 et 58.

Personnel insuffisant et en grande partie précaire, locaux vétustes, logiciels archaïques : tout cela entraîne des attentes interminables pour appliquer les décisions concernant des affaires courantes comme les divorces, les placements, exécutés des mois après l'audience. Comme le proclamaient les pancartes des manifestants à Nanterre, la politique du gouvernement c'est « Statistique partout, justice nulle part. »

Sylvie Maréchal

Lycées : pour qui sonne le glagla



Non contente de supprimer leur formation et nombre de lycées, la région Île-de-France veut geler les lycéens professionnels eux-mêmes. James Chéron, le vice-président de la région, vient d'annoncer

que si les 35 000 classes de filière classique seront chauffées à 19 degrés cet hiver, les ateliers des lycées professionnels le seront à 14 degrés seulement afin de réaliser des économies d'énergie. « Dans un atelier, on est debout, on bouge, les conditions sont différentes », a-t-il déclaré pour se justifier. C'est surtout que la région méprise les conditions d'étude des futurs travailleurs.

La lutte de classe commence... dès la salle de classe. Et les lycéens du professionnel vont devoir montrer de quel bois ils se chauffent.

C.B.



Manifestation devant le tribunal judiciaire de Paris.

Logement: une loi qui menace les locataires

Un projet de loi présenté par le groupe Renaissance, la majorité présidentielle de Macron, signé par près de 180 députés, a toutes les chances d'être adopté le 28 novembre. Il est une menace contre l'ensemble des locataires.

Le porte-parole du gouvernement, Olivier Véran, a annoncé le 17 novembre, que ce texte était « nécessaire » pour « la préservation de l'ordre républicain ». Le projet remet en cause une bonne partie des protections existant pour les locataires face à leurs propriétaires. Cela concerne 25% des ménages logés par des propriétaires privés, soit des millions de familles, mais en réalité tous les locataires du pays.

Le chef de file des députés signataires est le député Kasbarian, qui s'est fait depuis toujours le défenseur des propriétaires. Affirmant la volonté de faciliter l'expulsion des squatteurs contre lesquels elle prévoit toute une série de mesures, cette proposition de loi vise ensuite tous les locataires qui se trouveraient en difficulté

financière pour le paiement de leur loyer. Or les impayés de loyers ont triplé en France dans la dernière période, passant en moyenne de 1% à 3% des ménages du parc privé.

Quand on parle de propriétaires, ce ne sont pas en majorité des petits retraités qui mettent un studio en location afin d'améliorer leur revenu. La majorité possède plusieurs biens immobiliers. Et comme il y a plus de trois millions de logements inoccupés en France, la notion de domicile serait élargie aux logements que les propriétaires laisseraient vides. Un délit d'occupation illicite de logement serait institué, avec des peines de prison potentielles pour les locataires ayant été condamnés à quitter leur logement et qui s'y maintiendraient.

Mais la menace sans doute la plus grave porte sur l'ensemble des locataires qui se trouveraient en retard de paiement de loyer. Dorénavant, le propriétaire pourrait agir contre son locataire sans qu'un juge puisse s'en mêler, ce qui était le cas jusqu'ici. En cas de loyer impayé, même dû à des difficultés financières provisoires, le propriétaire pourrait résilier immédiatement le bail de location après un simple commandement à payer. Il pourrait ainsi prononcer sur le champ l'expulsion des familles concernées. Les locataires en difficulté, même très passagère, seraient considérés comme des occupants illicites du logement.

Cette loi remettrait donc en cause la législation existante et les quelques protections qu'elle apporte aux locataires face à leur propriétaire. Bien souvent les juges, avant de prononcer l'expulsion et de considérer le bail de location comme rompu, accordaient des délais et des aménagements de paiement, parfois importants. De plus, jusqu'à présent, les locataires insolubles peuvent se tourner, en cas de dette de loyer, vers les commissions de surendettement, pilotées par la Banque de France. Tout cela pourrait devenir sans effet. L'exécution effective de l'expulsion du locataire étant entre les mains du préfet, il

pourra l'ordonner, seul, avec l'aide de la police.

La fédération à laquelle les propriétaires privés font appel, la Fnaim, a bien évidemment applaudi des deux mains à ce projet de loi. À l'opposé, les associations de défense des locataires, la CGT, Droit au logement, la Fondation Abbé Pierre, ATD Quart Monde, etc., ont protesté avec véhémence contre cette attaque directe visant les millions de familles qui aujourd'hui n'arrivent pas à boucler leur budget. Cette loi indigne qui pourrait aboutir à transformer en SDF de nombreuses familles doit être combattue.

Paul Sorel

HLM de la Loire: lourdes charges pour les locataires

Le 1^{er} janvier 2021, quatre Offices publics de l'habitat, qui gèrent les HLM de Loire-Sud, fusionnaient pour devenir Métropole & Habitat, avec 18 000 locataires. Depuis, les problèmes s'accumulent !

Déjà l'an dernier, le décompte individuel des charges avait été repoussé de plusieurs mois, alors que bien des locataires attendaient un remboursement de trop payé. Cette année, les décomptes reçus en octobre sont encore plus incompréhensibles, mais les locataires constatent une hausse des différents postes (chauffage, nettoyage, charges générales...). Des lignes ont été même rajoutées sans explication, et

la plupart des locataires doivent de l'argent à l'OPH et parfois des sommes importantes.

On peut théoriquement demander des explications, mais par téléphone et, après une attente interminable, on peut s'entendre répondre que « c'est normal, que les règles ont changé avec la fusion... » Les locataires ont aussi la possibilité de prendre rendez-vous, mais c'est seulement au siège à Saint-Étienne, ce

qui n'est pas pratique pour tout le monde. Ceux qui se sont rendus à l'agence locale de Saint-Chamond, qui gère 6 000 locataires, se sont entendu répondre: « On ne peut pas consulter votre dossier, on n'a pas la connexion! »

En fait, tout est organisé par l'OPH pour que les locataires des HLM aient le moins d'explications possibles et acceptent, à la fin, les hausses sans broncher. Il n'est que temps au contraire qu'ils puissent mettre leur nez dans les comptes pour voir d'où viennent ces hausses et à qui elles profitent!

Correspondant LO



Transports d'Île-de-France: la dégradation

Les transports en commun de travailleurs ont toujours été défectueux, particulièrement en Île-de-France. Mais depuis plusieurs mois, la situation s'est nettement dégradée.

Nombre de métros, bus ou RER sont retardés quand ils ne sont pas supprimés. Ils sont alors pris d'assaut par les voyageurs. Déjà excédés par l'attente, ceux-ci sont ensuite entassés dans des conditions proches des filets d'anchois: il est aussi difficile d'y entrer que de s'en extirper. Cette situation n'est pas limitée aux heures de pointe, mais peut se produire à toute heure et tous les jours de la semaine.

Les propres chiffres de la

RATP et de la SNCF confirment cette dégradation. Dix lignes de métro sur quatorze ont connu une nette dégradation de janvier à septembre. Sur les lignes 4, 6, 8 et 13, seuls cinq trains sur six parviennent péniblement à l'heure prévue. Suite à la demande d'Île-de-France Mobilités, l'offre a été réduite en septembre sur treize lignes de métro, ainsi que sur 165 lignes de bus.

En heure de pointe, les chiffres publiés par IDFM,

sont encore plus accablants: alors que l'offre de métros réalisée en septembre 2019 était partout comprise entre 95 et 100% des prévisions, elle varie aujourd'hui sur de nombreuses lignes, entre 70 et 80%.

Le manque d'embauches, la dégradation des conditions de travail, ajoutés à la vétusté croissante du matériel, expliquent cette dégradation. Elle frappe de la même façon les lignes de RER gérées par la SNCF comme la ligne C et la ligne D, au grand désespoir des usagers.

Les transports collectifs, tout comme la santé,

l'éducation et d'autres services indispensables à la population et à la vie sociale, voient leur fonctionnement se détériorer brutalement.

Les travailleurs des transports comme les usagers paient un prix toujours plus élevé pour cette situation.

Christian Bernac



ATS-Marle - Alès : une victoire pour les travailleurs

Après 27 jours de grève, les travailleurs d'ATS à Alès ont arraché des augmentations de salaire. Cette usine du groupe de Marle International Holding compte sept sites en France, deux aux USA et un en Suisse, spécialisée dans la fonderie de prothèses orthopédiques.

En raison de l'inflation, les négociations annuelles obligatoires avaient été anticipées à juin dernier. Bien décidés à obtenir une augmentation fixe de 200 euros brut et non en pourcentage, afin de ne pas défavoriser les bas salaires, les salariés s'étaient heurtés au refus catégorique de la direction qui restait campée sur 2% d'augmentation et 500 euros de prime Macron. Au vu du chiffre d'affaires record de 23 millions d'euros, dont 6,7 millions de bénéfices sur

une année, c'était une proposition inacceptable et les salariés ont décidé d'entrer en grève le 12 octobre.

Vu l'attitude de fermeté de la direction, les grévistes, une grande majorité (90%) des 103 travailleurs du site, s'étaient préparés à une grève de longue durée. Durant quatre semaines, ils ont occupé le parking de l'usine, avec chaque jour une majorité de travailleurs présents. Ils ont fait tourner une caisse de grève, créé une cagnotte de soutien en



ligne, et un compte sur un réseau social professionnel pour avertir de la grève tous les clients de l'usine, français, italiens, américains, et faire ainsi pression sur la direction.

La grève a été l'occasion pour les travailleurs de faire connaissance entre équipes du matin, de l'après-midi et de nuit, de resserrer les liens et de mesurer toute la solidarité qui peut exister entre collègues. Ils ont aussi manifesté nombreux et à

plusieurs reprises durant près d'un mois.

Le 14 novembre, Heimo Wabusseg, numéro 2 du groupe, acceptait de se déplacer sur le site d'Alès mais ne proposait rien de plus qu'en juin, ce que les grévistes refusèrent. Finalement, poursuite de la grève d'un côté, impatience éventuelle des clients d'ATS de l'autre, un accord proche des revendications initiales des travailleurs était voté à bulletins secrets et signé

dès le lendemain par l'intersyndicale CGT-CFTC-CFE-CGC. Visiblement inquiète du risque de contagion de la grève sur d'autres sites, la direction imposait que les termes de l'accord restent confidentiels! A-t-elle honte de payer si mal ses ouvriers?

Il reste que la grève d'ATS a payé, les grévistes l'ont montré. Au-delà de l'accord, il reste de la grève une solidarité entre collègues qui sera précieuse pour l'avenir.

Correspondant LO

Heineken - Schiltigheim : menace de fermeture

Lundi 14 novembre, l'annonce de la fermeture d'ici trois ans de la brasserie Heineken de Schiltigheim, près de Strasbourg, a été ressentie comme un sale coup par les 220 travailleurs en CDI, tout comme par les salariés des sous-traitants, qui emploient sur le site presque autant de travailleurs intérimaires.

En 2021, Heineken, une des plus grosses brasseries en Europe, a fait 3,2 milliards de bénéfices. C'est dire si l'exploitation des salariés y est féroce. C'est le cas par exemple pour des dizaines de travailleurs intérimaires qui roulent des fûts de bière et se cassent le dos à longueur de journée, et qui n'ont droit qu'à un local pourri pour s'abriter pendant leurs pauses ou prendre leurs repas.

La direction de l'entreprise, qui laisse l'usine se dégrader depuis des années, prétexte que le site ne lui permet pas de s'agrandir, qu'elle préfère donc le fermer pour transférer la production dans ses usines de Marseille ou de Mons-en-Barœul, dans le Nord. Tout cela était bien connu des cadres responsables qui ont tous démissionné ces trois dernières années. La municipalité de Schiltigheim se dit sous le choc.

Mardi 15 novembre, une quarantaine de travailleurs

se sont mis en grève pour 24 heures en guise de réponse immédiate. Des négociations sont prévues dans quelques semaines. Ils restent mobilisés, autant la trentaine de ceux qui sont proches de la retraite, que les plus jeunes, qui acceptent ou non d'être mutés à Mons-en-Barœul. En attendant un salutaire coup de colère?

Correspondant LO



Durisotti - Sallaumines : non aux salaires rabetés!

Durisotti transforme des véhicules à Sallaumines, dans le Pas-de-Calais. Depuis plusieurs semaines, les salariés subissent deux ou trois jours de chômage par semaine. Alors, chacun fait ses comptes: les prix montent toujours plus, mais les salaires sont rabetés.

Le patron cherche à habituer les travailleurs à ne travailler que quand ça l'arrange, lui. Il y a eu plusieurs mois de chômage partiel, puis des semaines de travail intense: la direction demandait des heures et des samedis pour sortir

la production le plus vite possible. Et maintenant c'est de nouveau le chômage et des jours fermés. C'est parfois par un simple SMS que l'on apprend que le lendemain est chômé.

C'est la conséquence, chez un sous-traitant, du chaos de l'économie. La crise des semi-conducteurs et le retard des pièces conduit depuis des mois à des arrêts de ligne chez les constructeurs automobiles. Chez les sous-traitants comme Durisotti, les véhicules arrivent au comptegouttes. La direction ne cherche pas du tout à lisser

et répartir le travail. Au contraire, le chômage partiel est utilisé comme une arme par les patrons pour moduler le temps de travail en fonction des livraisons, tout en faisant payer une partie des salaires par les impôts.

Les grands constructeurs affichent des profits record, c'est donc à eux de payer intégralement les salaires: les travailleurs, y compris ceux des sous-traitants, n'ont aucune raison d'accepter d'être sacrifiés pour augmenter leurs profits.

Correspondant LO

Stellantis - Douvrin : les nouveaux horaires ne passent pas

La direction de Stellantis (ex-PSA) a programmé la fermeture de l'usine de Douvrin (ex-Française de Mécanique), dans le Pas-de-Calais, qui produit des moteurs thermiques. Elle explique que ce n'est pas sa faute, mais celle des États qui ont décidé la transition énergétique vers l'électrique. Mais Stellantis continue à faire des profits records sur le dos des travailleurs, tout en pompant des milliards de

subventions publiques sous prétexte d'écologie.

Aujourd'hui, sous prétexte d'économie d'énergie, la direction annonce qu'elle veut maintenant sacrifier les conditions de travail en imposant de nouveaux horaires à sa sauce: le travail commencerait encore plus tôt quand on est du matin et finirait plus tard tous les jours. Elle fait miroiter que ce serait compensé par un

lundi non travaillé. Sauf que personne n'est dupe! Vu les allongements d'horaires actuels à coups de samedis obligatoires, la direction aurait toute liberté pour faire venir les travailleurs en supplément le lundi quand cela l'arrangerait.

Pour ne pas laisser passer ce nouveau mauvais coup, une grève était prévue mercredi 23 novembre.

Correspondant LO

Hôpital Trousseau : épidémie et gestion comptable ne font pas bon ménage

À l'hôpital pédiatrique Armand-Trousseau, à Paris, le personnel fait face depuis début octobre à l'épidémie de bronchiolite, maladie respiratoire hivernale qui, dans les cas graves, conduit à des hospitalisations. Elle aggrave la situation déjà catastrophique de la pédiatrie.

Cette situation a été dénoncée publiquement par les professionnels du secteur, notamment à Trousseau, où la récente pétition qui interpelle le gouvernement a été largement signée.

Une des médecins réanimatrices est aussi intervenue dans les médias pour dénoncer la dégradation de la prise en charge et le tri des patients, faute de personnel, faisant suffisamment de bruit pour que le ministre de la Santé se sente obligé d'y répondre... en niant les problèmes.

Faute de personnel suffisant, des enfants sont en effet transférés vers d'autres établissements en Île-de-France, et même jusqu'à Rouen ou Lille. Outre que ces transferts augmentent les risques, on peut imaginer l'inquiétude des familles et les difficultés auxquelles elles se retrouvent confrontées. Les transferts mobilisent d'autre part

beaucoup de personnel et surchargent le Samu, qui n'a déjà pas besoin de cela.

Si, cette année, l'épidémie est particulièrement forte, elle n'a rien d'inédit, au point que chaque année est déclenché le plan Epiver – pour « épidémies hivernales » – qui permet des ouvertures de lits avec plus de personnel. Les directions des hôpitaux n'ont donc pas été prises par surprise.

Mais, alors que l'épidémie a commencé plus tôt et qu'un premier pic avait été atteint dès la mi-octobre, la direction n'en a pas moins suivi son plan initial. C'est seulement début novembre qu'un service de quatorze lits a été ouvert, mais sans le personnel suffisant : des recrutements en contrat précaire ont eu lieu, des soignants ont été déplacés dans d'autres services, d'autres ont été jetés, à peine formés, dans ce service difficile.

Dans le service de

Réanimation, quatre lits ont été fermés. Des enfants attendent parfois dans les couloirs d'être transférés. Les infirmières de Réanimation, qui ne doivent pas avoir en charge plus de deux enfants, sont obligées de dépasser ce ratio. La solution de la direction est de pousser aux heures supplémentaires.

On est donc loin du compte, en termes d'effectif, pour s'occuper correctement des patients et pour que le personnel travaille dans de bonnes conditions. De plus, ce n'est pas le Plan blanc, simple effet d'annonce du gouvernement, qui va changer quoi que ce soit : sa principale mesure est en effet d'autoriser les directions des hôpitaux à rappeler le personnel sur ses congés, donc à l'épuiser encore plus.

Le gouvernement s'en tient à son cap face à cette situation inquiétante. Seule la mobilisation du personnel pourra imposer que ses intérêts et ceux des patients remplacent sa logique comptable.

Correspondant LO

CHU de Nantes : "Arrêtez l'hémorragie!"

Vendredi 18 novembre, environ 500 personnes ont manifesté dans les rues de Nantes à l'appel des syndicats CGT, FO et SUD du CHU. Les travailleurs ont exprimé leur mécontentement face au manque de moyens et au blocage des salaires. Les services de sécurité de Saint-Jacques, des Urgences adultes et pédiatriques

(soins et admissions), l'unité d'urgence psy, la Médecine polyvalente d'urgence, le Brancardage, les unités du service Tête et cou, l'unité de chirurgie ambulatoire, la Gériatrie de Pirmil et La Seilleraye... étaient représentés.

L'actualité récente a été aussi marquée par la mobilisation et la grève des salariés

de la clinique Jules Verne.

C'est bien par leurs mobilisations que ces travailleurs se feront respecter par leurs directions et les gouvernements qui, depuis des années, dégradent les conditions de travail à l'hôpital. Alors, oui, de l'argent il en faut pour la santé, et pas pour les financiers!

Correspondant LO



HFME – Lyon : les soignants livrés à eux-mêmes

L'épidémie de bronchiolite, qui a débuté mi-octobre, mobilise depuis une grande partie du personnel des Urgences pédiatriques. Cette épidémie était prévisible, pourtant elles ont été rapidement submergées.

À l'Hôpital femmes-mères-enfants (HFME) de Lyon-Bron, par manque de lits, un tri des nourrissons malades a été organisé, les médecins renvoyant à la maison les cas jugés les moins graves. Mais comme un parent en témoignait : « Je suis venu hier. On m'a dit que je pouvais rentrer chez moi, car ce n'était pas très grave. J'ai dû revenir le lendemain, car mon enfant allait plus mal. » À cause de la pression médiatique qui vise à les culpabiliser de venir aux Urgences, une partie des parents s'excusent de venir, alors même qu'ils n'ont pas le choix, comme durant le pont du 11 novembre, alors que bien des médecins n'étaient pas disponibles.

Mais les irresponsables, ce sont les gouvernements qui imposent des économies aux hôpitaux : sous prétexte de la baisse des maladies pédiatriques, les dirigeants des Hospices civils de Lyon (HCL) ont regroupé en 2008

toute la pédiatrie dans un seul établissement, avec moins de lits et une seule Urgence publique pour toute la Métropole. Alors, à l'image de ce qui s'est passé durant le Covid, les Urgences étant saturées, les enfants non classés urgences vitales ont été renvoyés dans d'autres hôpitaux.

Malgré l'étendue de l'épidémie, le plan hivernal n'a pas été déclenché. Il faut donc faire face à l'afflux des malades sans renfort humain et sans lits supplémentaires. Les HCL ont le culot d'appeler ça « service en tension » : mais cette tension retombe uniquement sur les soignants.

Des renforts sont annoncés pour le 1^{er} décembre, bien trop tardivement et sans qu'on sache réellement combien. En attendant, si les Urgences fonctionnent tant bien que mal, c'est uniquement grâce aux soignants qui se démènent.

Correspondant LO

Téléphonie : flambée des forfaits des mobiles

D'après le comparateur en ligne Ariase, les trusts des télécoms ont augmenté le prix des forfaits des mobiles de 19,6 % en moyenne sur un an.

Après l'essence, le chauffage et la nourriture, etc., c'est pour les travailleurs une dépense inévitable de plus, dont le montant explose.

Le portable est devenu depuis longtemps un objet indispensable, par exemple quand il faut chercher du travail.

Pour tenter de justifier leur racket, les capitalistes des télécoms invoquent la guerre en Ukraine et l'augmentation du coût de l'énergie. Mais même l'agence de notations financières Fitch, qu'on ne peut vraiment pas accuser d'être anticapitaliste, vient de déclarer : « L'impact de l'augmentation des coûts de l'énergie sera limité pour la plupart des opérateurs

de télécommunications en Europe cette année ». En effet elle ne représente qu'entre 4 % et 6 % de leurs dépenses totales.

Il n'est donc pas étonnant que tous ces grands groupes comme Bouygues, Orange et SFR, aient affiché des profits insolents au premier semestre 2022. Mais la palme revient cette année à Iliad, qui détient Free, avec 639 millions d'euros de profits au premier semestre, soit une hausse de plus de 160 % par rapport à l'année précédente.

Avec des prix et des profits aussi mobiles, et toujours à la hausse, les salaires doivent l'être tout autant!

Arnaud Louvet

La Poste - Bordeaux: colis-postiers en grève

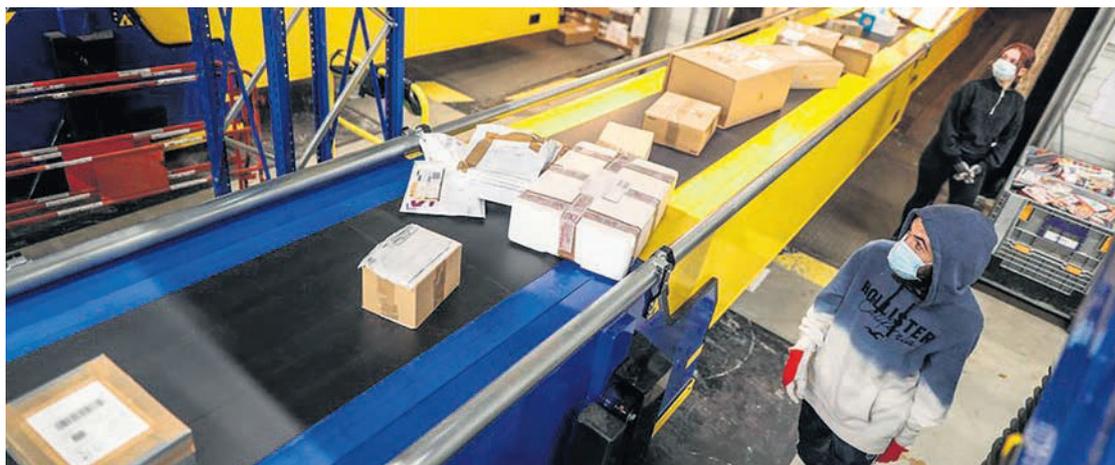
Les postiers de deux centres de distribution des colis de la région bordelaise ont fait grève depuis le 2 novembre pour une prime de polyvalence.

Si, à Saint-Médard-en-Jalles, le travail a repris le 16 novembre après deux semaines de débrayages quotidiens reconduits chaque jour en assemblée générale, le mouvement continuait à l'Hôtel logistique urbain (HLU) de Bordeaux Nord. Là, le mouvement a commencé le 2 novembre avec 35 grévistes sur 40 colis-postiers pendant deux jours de grève complets. Il s'est poursuivi avec des débrayages de 2 heures à 3 h 30 par jour. Les colis-postiers touchent pour beaucoup un salaire autour de 1 350 euros. Ils revendiquent cette prime de polyvalence de 7 euros par jour, soit 150 euros par mois: une simple mesure d'égalité, car cette prime est touchée par leurs collègues rouleurs du Courrier, qui

travaillent dans le même centre.

C'est en assemblée générale que les débrayages sont votés, non seulement la durée mais aussi les créneaux horaires afin que la direction ait du mal à organiser des distributions parallèles. Ainsi, certains jours, ils débrayent à la prise de service, d'autres fois à 8 ou à 9 heures. Récemment, ils ont débrayé après avoir chargé les colis dans les camions. La direction ne découvre tout cela qu'au dernier moment, ce qui la déroutait totalement.

Jeudi 17 novembre, une vingtaine de grévistes, soutenus par la CGT et SUD, se sont invités à une réunion de concertation entre les syndicats et la direction. Quand celle-ci est arrivée,



SUD OUEST LOÏC DÉQUIER.

elle a été surprise mais n'a pas vraiment osé contester cette présence. Mais certains syndicats, CFDT et UNSA, l'ont fait, faisant aux grévistes des leçons de dialogue social et leur expliquant qu'ils avaient déjà négocié et « presque » obtenu une prime de 150 euros, dont 50 en chèques cadeaux. Les grévistes, très remontés, les ont envoyés promener et

sont sortis pour voter la reconduction de la grève pour le lendemain. Ils sont fiers non seulement d'avoir relevé la tête mais aussi de l'organisation démocratique de leur mouvement, où tout est décidé collectivement. Et si 20 parmi les 40 ont arrêté le mouvement, il n'y a pas de coupure entre grévistes et non-grévistes.

Jusque-là, les grévistes

se sont heurtés à un mur, la direction multipliant les menaces à leur rencontre. En fait, le problème posé est celui des salaires de l'ensemble des postiers, bien trop faibles, qu'on soit aux Colis, au Courrier ou aux guichets. Il faudra s'y mettre tous ensemble pour obtenir les 300 euros qui manquent sur la paye.

Correspondant LO

Orange: encore des économies sur le dos des salariés

La direction d'Orange a annoncé aux syndicats le transfert d'une bonne partie de ses boutiques actuelles vers sa filiale Générale de téléphone, qui en gère déjà plus d'une centaine.

Cela signifierait pour les salariés des boutiques Orange de devoir accepter une convention collective défavorable, permettant

des amplitudes horaires plus importantes, moins de congés et moins d'intéressement. Le travail serait encore plus stressant puisque,

selon un syndicaliste CFDT, certaines boutiques « peuvent tourner avec une seule personne, contre deux chez Orange ».

Cette opération concernerait dans un premier temps au moins 1 000 salariés, qui devraient ainsi accepter ce changement de contrat. Le

personnel qui refuserait de changer d'employeur devrait rentrer dans les méandres des mobilités imposées, pratique courante chez Orange, qui impose d'accepter une mutation géographique parfois importante. C'est en fait une manière de pousser les salariés vers la sortie, et cela

pourrait entraîner le départ de plusieurs centaines de vendeurs.

La direction espère faire 20% d'économies sur le coût de ses boutiques. Autant de millions qui passeraient directement dans la poche des actionnaires d'Orange.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal novembre 2022.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

COP 27 : un pas de plus... vers la COP 28

« Nous avons réussi à traiter certains symptômes, mais le patient n'est pas encore guéri de sa fièvre ». La docteure Ursula von der Leyen, à la fin de la COP 27 tenue à Charm-el-Cheikh, n'a donc pas choisi de partager la satisfaction affichée par les officiels égyptiens, qui ont déclaré : « Ça n'a pas été facile, mais nous avons finalement rempli notre mission ».

Si la mission consistait à réunir au bord de la mer Rouge plusieurs dizaines de milliers de participants à la 27^e conférence censée lutter contre le dérèglement climatique, ainsi que 630 lobbyistes déterminés à œuvrer en faveur des énergies fossiles, et à publier finalement une liste interminable de résolutions, la mission est en effet accomplie. Nulle référence à la limitation de l'usage du pétrole, du gaz, du charbon, du lignite n'est notée dans la déclaration finale.

Du point de vue de l'accord sur les pertes et dommages déjà subis par les pays les plus vulnérables du fait du réchauffement, les promesses et les engagements

chiffrés venant des pays riches n'ont pas manqué. Mais même les cent milliards de dollars par an déjà promis après la conférence de 2020 sont toujours à l'état de promesse. Une dizaine de pays se sont engagés à verser 300 millions de dollars, alors qu'il en faudrait 580 milliards, selon un représentant du Honduras. Il est à noter d'ailleurs qu'il ne s'agit que de prêts, engageant donc les pays pauvres destinataires dans une spirale de dettes.

Pour tenter de parer au plus urgent, un plan prévoyant un système d'alerte précoce destiné à prévenir chaque habitant de la planète a été budgétisé pour 3,1 milliards de dollars.

Peut-être le coût du recrutement et de la formation des milliers de pigeons voyageurs capables d'informer les agriculteurs du Nigeria ou les pêcheurs du fleuve Amazone est-il même inclus.

Et si la protection des forêts figure bien au cœur de la liste, la limitation du réchauffement à 1,5 degré d'ici la fin du siècle est tout juste un objectif « en réanimation », selon le secrétaire des Nations unies lui-même.

Après la nullité de cette 27^e édition de la COP, il est encore prévu courant 2023 un « sommet sur l'ambition climatique », avant une COP 28 qui devrait se tenir à Dubaï. Et c'est sans compter un « sommet à Paris » annoncé le 20 novembre par Macron, toujours pour bavarder sur le réchauffement climatique, faute de faire quoi que ce soit pour le combattre. Pendant ce temps, la planète pourra continuer à brûler tranquillement...

Viviane Lafont



Inondations de juin 2022 à Hyderabad au Pakistan.

Journée Unicef : pour les enfants, des mots

Dimanche 20 novembre était la journée mondiale des enfants, organisée depuis que, le 20 novembre 1989, l'ONU a signé la Convention relative aux droits de l'enfant.

Depuis trente-trois ans, cela donne lieu tous les ans à de belles déclarations. Ainsi, pour Kofi Annan quand il était secrétaire général de l'ONU : « Rien n'est plus important que de bâtir un monde dans lequel tous nos enfants auront la possibilité de... grandir en bonne santé, dans la paix et dans la dignité ». Mais ce sont autant de mots creux, qui cachent bien mal la réalité que vivent les enfants, dans une société qui ne leur offre ni santé ni paix ni dignité.

Rien qu'en France, les chiffres officiels parlent d'un million d'enfants pauvres sur quinze millions, de 19 000 enfants maltraités, de 150 000 enfants qui quittent chaque année l'école sans aucune perspective, de 15 % d'enfants arrivant au collège ans vraiment maîtriser la lecture.

Dans les pays pauvres, la situation est encore bien pire et, à l'occasion d'une autre journée mondiale contre le travail des enfants le 12 juin, patronnée par l'Organisation internationale du travail, on apprend que, dans le monde, près d'un enfant sur dix est obligé de

travailler et un enfant sur quatre en Afrique subsaharienne. En Asie du Sud, près de 17 millions d'enfants travaillent dans des conditions terribles, comme ceux qui sont enchaînés à leur métier à tisser 20 heures par jour. Quant à ceux qui ne travaillent pas, le sort qui les attend est peut-être la prostitution voire l'esclavage. Alors, comment parler de dignité ?

Dans le domaine de la santé, les maladies infectieuses et la faim continuent à faire des ravages dans les pays pauvres où tout manque, médicaments, soins et nourriture. Enfin, parler de paix pour les enfants est un vain mot, dans un monde qui connaît les guerres incessantes sur bien des continents et qui a même inventé le mot « enfants-soldats ».

Alors, la journée mondiale de l'enfance ou la journée mondiale contre le travail des enfants ne changeront rien. Le capitalisme est un système inique, responsable des drames quotidiens que subissent des centaines de millions d'enfants, et qui doit être jeté à bas.

Cédric Duval

Migrants : l'Europe forteresse, ses quotas, ses camps...

À peine avait-il placé en zone de rétention à Toulon les migrants rescapés de l'*Ocean Viking* que Gérald Darmanin activait les procédures destinées à s'en débarrasser, et le faisait largement savoir.

La plus grande partie de ceux auxquels Darmanin n'a pas fait délivrer des obligations de quitter le territoire sont ainsi censés partir vers d'autres pays en vertu du « nouveau mécanisme européen de répartition des migrants ».

L'Union européenne avait mis en place en 2015 un premier « mécanisme de répartition des migrants » pour répondre à la demande des pays où ceux-ci débarquent, Italie, Grèce, Espagne. Dans ce mécanisme qui a été appliqué de 2015 à 2018, elle allouait à chaque pays des quotas de réfugiés à recevoir, fixés

en fonction de sa population et de son PIB. Mais cela n'a jamais fonctionné. Les États ont tout de suite pu revoir à la baisse le nombre qu'ils s'engageaient à accueillir, et de toute façon ils n'ont jamais respecté l'accord. À la fin du mécanisme, en 2018, la plupart des migrants qui auraient pu être concernés se trouvaient encore en Grèce et en Italie. De plus, ces relocalisations éventuelles ne concernaient de toute façon qu'une partie des migrants, ceux qui se déclaraient demandeurs d'asile et devaient donc prouver qu'ils risquaient leur vie dans leur pays

d'origine.

Déclarant que la contrainte ne fonctionnait pas, l'Union européenne a alors instauré en 2022 un nouveau mécanisme fonctionnant officiellement au volontariat. C'est en vertu de ce traité que Darmanin a pu annoncer qu'une partie des rescapés de l'*Ocean Viking* devraient être répartis dans les onze États européens qui se sont engagés à les accueillir.

De son côté, Darmanin en a profité pour suspendre « à effet immédiat » la promesse d'accueillir 3 500 migrants qui sont actuellement en Italie et que la France devait accepter au nom du mécanisme européen. Il prétend ainsi punir l'Italie pour ne pas avoir laissé l'*Ocean Viking* aborder dans l'un de



ses ports.

L'odieux bras de fer franco-italien avec la peau des migrants continue donc, et Darmanin montre une

nouvelle fois qu'il n'a rien à envier à l'extrême droite en matière de démagogie anti-immigrés.

Daniel Mescla